



Ce CAT totalise 30 000 heures sans vidange avec l'huile biodégradable Panolin

Huiles biodégradables

Les labels assurent l'écologie totale

Panolin, présent au SIMA les 4 et 8 mars derniers, a développé un réseau de partenaires, Flushing Service®, et met sur le marché **le premier lubrifiant biodégradable ayant satisfait aux exigences de l'ECO label européen.**

► Le premier janvier 2008, la loi française interdira l'utilisation des huiles minérales pour les machines travaillant en extérieur dans les « zones sensibles » à protéger contre la pollution : les matériels forestiers et agricoles sont en première ligne. Déjà présents sur les marchés étrangers plus « écolos » que notre vieille France, les huiliers n'ont pas attendu la législation pour travailler sur la question. Une batterie de labels européens encadrent déjà ce marché « bio ». En effet, les lubrifiants respectueux de l'environnement (Environmentally Considerate Lubricants, ECL)

– également appelés lubrifiants écologiquement acceptables (Environmentally Acceptable Lubricants, EAL) – doivent passer des tests toxicologiques et éco-toxicologiques rigoureux tout en répondant aux exigences techniques définies par les constructeurs de matériel : les performances ISO 15380 (FZG 10) sont donc désormais assorties au minimum des exigences Ange Bleu (Blauer Engel RAL-UZ79) depuis 2004.

Bien sûr, le contact avec des lubrifiants contenant des substances toxiques peuvent affecter dan-

gereusement la faune et la flore terrestre et aquatique. « Mais ils ne sont pas seuls : des lubrifiants non toxiques, en les recouvrant d'un film d'huile, peuvent bloquer leur système respiratoire et les conduire tout aussi radicalement de vie à trépas ! », précisent les responsables de Panolin. Il est donc important d'éliminer le plus rapidement possible toute pollution pouvant nuire aux écosystèmes rencontrés.

ECO-TOXICOLOGIE

L'impact des ECLs sur la faune et la flore est donc évalué quantitativement. Pour le vérifier, des tests d'éco-toxicologie OECD sont réalisés par catégorie biologique (algues, plancton, poissons, vers de terre...) pour le lubrifiant et cha-

cun de ses additifs. L'évolution du lubrifiant dans l'environnement est également mesurée par des tests supplémentaires de biodégradabilité : OECD 301B demande une biodégradabilité minimale de 60% en 28 jours. Comment est-ce possible ? « Les bactéries « aérobies » naturellement présentes dans l'environnement éliminent les ECLs, alors que les lubrifiants non biodégradables affecteront l'écosystème pour de très longues années », relatent les responsables de Panolin.

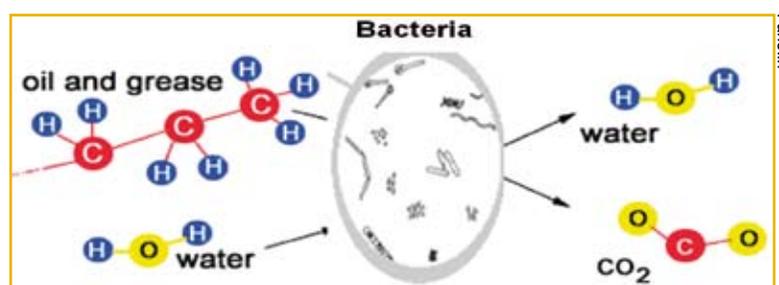
Ces micro organismes rompent la chaîne moléculaire du lubrifiant biodégradable, libèrent les atomes de carbone et d'hydrogène qui au contact de l'oxygène se re-transforment en H₂O (eau) ou CO₂ (gaz carbonique).

Le terme « biodégradable » concer-

ARTICLE 44 DE LA LOI N° 2006-11 DU 5 JANVIER 2006 D'ORIENTATION AGRICOLE

« Afin de protéger l'environnement contre la pollution par les lubrifiants et d'encourager le développement des produits biodégradables, un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de l'interdiction, à compter du 1er janvier 2008, de l'utilisation, dans des zones naturelles sensibles, de lubrifiants substituables pour des usages donnés par des lubrifiants biodégradables ou satisfaisant aux critères et exigences fixés par la décision 2005/360/CE de la Commission européenne, du 26 avril 2005, établissant les critères écologiques et les exigences associées en matière d'évaluation et de vérification pour l'attribution du label écologique communautaire aux lubrifiants. »

L'échéancier de mise en application de la loi prévoit la publication du décret pour l'application de cet article 44 au 1er semestre 2007. Ce texte fixera les conditions de l'interdiction de l'utilisation de lubrifiants pour les usages qu'il précisera.



Les micro organismes rompent la chaîne moléculaire du lubrifiant biodégradable, libèrent les atomes de carbone et d'hydrogène qui au contact de l'oxygène se re-transforment en H₂O (eau) ou CO₂ (gaz carbonique).

Panolin



Panolin HLP SYNTH 46, formulée à base d'ester saturé, n'a rien à envier aux huiles minérales en termes de performances !

ne deux étapes de décomposition du matériau : la dégradation primaire, qui réduit les macromolécules en molécules plus petites, et la « biodégradation ultime » qui aboutit à l'élimination totale du lubrifiant dans l'écosystème.

Les tests de laboratoires pour évaluer la dégradation primaire ont été développés au début des années 1980 (test CEC L-33-A-93). La « phase de dégradation primaire » pouvant se révéler encore dangereuse et nuisible pour l'écosystème, au travers notamment des risques d'absorption cutanée, à été abandonnée. Les spécifications des labels internationaux comme l'allemand « Ange Bleu »

ne se réfèrent plus à cette phase de « dégradation primaire » ni au test CEC L-33-A-93.

NIVEAU DE BIODEGRADABILITÉ

« Seul le test de biodégradation ultime aérobie OCDE 301 est aujourd'hui validé pour mesurer le niveau de biodégradabilité d'un lubrifiant », affirment les responsables de Panolin. « Dans les applications huiles moteurs et huiles hydrauliques, les lubrifiants à base ester sont les seuls à répondre aux critères des différents tests de biodégradabilité ».

Afin d'aider l'utilisateur à sélectionner les lubrifiants appropriés,

différents labels ont été validés par les autorités réglementaires : outre l'Ange Bleu Allemand, on se réfère à l'ECO label dans la communauté Européenne. Les lubrifiants labellisés répondent à de rigoureuses exigences écologiques, de biodégradabilité, de

non toxicité, et de performances techniques. Ils sont une garantie de sécurité pour l'utilisateur en cas de pollution.

« Il faut faire attention », préviennent les responsables de Panolin, « les lubrifiants qui ne répondent pas à toutes les exigences de ces deux labels écologiques ne sont pas recommandés ! ». Ainsi, la mention « Respectueux de l'environnement » signifie seulement « biodégradable selon la norme CEC-33-A-93 ».

« Les ECL en cas de pollution accidentelle réduiront considérablement les coûts de dépollution et de nettoyage », remarquent les responsables de Panolin. Autrement dit, les ECL permettent aussi de faire des économies !

Enfin, les huiles biodégradables proposées par Panolin sont formulées à partir d'esters saturés : ainsi, leurs performances sont comparables, voire surpassent, celles des huiles minérales du marché. Alors, plus d'excuses pour ne pas se lancer : l'ère du bio a commencé. ■

E.B.

CHANGER D'HUILE, C'EST FACILE !

Sogema Services



Flushing Service® de Panolin est assuré actuellement sur tout le territoire français par trois partenaires : Sogema Services, Cophyma et M3 Actipol 85

Panolin développe, fabrique et commercialise depuis plus de vingt ans ses lubrifiants biodégradables synthétiques à travers le monde. Elle aide ses clients à engager la mise en conformité de leur parc de matériel tout en leur offrant un maximum de garanties.

La première garantie, environnementale, est assurée par une gamme de lubrifiants biodégradables synthétiques labellisés, conforme aux exigences techniques des constructeurs (2e garantie), dont la longévité surpasse bien des huiles minérales couramment utilisées (3e garantie). La garantie conformité (4e garantie) est assurée par les partenaires Flushing Service® qui convertissent à moindre frais le matériel existant à l'huile biodégradable.